



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 22 février 2022

Objet : séance ordinaire

Lieu : Braine-L'Alleud

Présent.e.s : Jean-Pierre HECQUET, Pascal BLOGIE, Mélissa PIRE, Gaëtan VANDERSCHUEREN, Etienne DOUMONT, Arnaud DELSAUT, Céline BRENU, Aurore LEQUATRE, Charlotte COESENS, Damien MAQUET, Hélène QUINIET

Présentateurs : Kevin VERVAEKE, Frédéric GASPARD, Marine SEIJKENS.

Excusé : Cédric DEBROEK

1. COMPTES 2021 & BUDGET 2022

Sur base de plusieurs présentations des chiffres, du budget et de la comptabilité de la LFBB, il a été convenu ce qui suit :

- Engagement supplémentaire d'un mi-temps HN CDD 1an -> **vote 10 voix pour et 2 abstentions**. Engagement conditionné à un budget PPHN stable de l'Adeps en faveur de la LFBB. Engagement justifié par le nombre de calendriers internationaux différents actuellement pour les joueurs élites & espoirs LFBB. Idéalement la demande du HN est de conserver cet engagement jusqu'à la fin de l'olympiade (2024).
- Engagement d'un mi-temps CDD 1an pour FC -> **vote 11 voix pour et une abstention**.

Ces deux contrats sont des CDD « potentiellement renouvelables » si opportunité de financement en interne.

- Proposition d'augmentation des affiliations dès 2022 -> **9 voix pour et 3 voix contre**
- Proposition d'indexation automatique du point basée sur les sauts d'index au niveau salarial -> **vote à l'unanimité**
- Budget 2022 : **approuvé à l'unanimité**
- Validations des projets/plans en attente : Plan de développement de la jeunesse (Bad'Jeunes) & Projet AirBadminton – **approuvés à l'unanimité**

AG des comptes :

Il a été convenu de tenir l'Assemblée Générale des comptes le vendredi 18 mars 2022 en soirée, en distanciel. Il n'y aura ni votes anticipatifs, ni procurations.